

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
PAR PROCEDURES SIMPLIFIEES
N° 8/2019**

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres par procédures simplifiées pour la réalisation des travaux d'aménagement dans deux complexes sportifs de la Municipalité de Tunis répartis comme suit:

Lot n°1 : Achèvement des travaux d'aménagement du complexe sportif sis à El Hrairia - Tunis

Lot n° 2: Travaux Achèvement des travaux d'aménagement de la salle de boxe du complexe sportif Ali Belhouane sis à El Mellassine - Tunis

Les entreprises qui disposent du cahier des charges ou d'un agrément spécialité «**B0**» catégorie **1 et plus** ou spécialité «**B3**» catégorie **2 et plus** approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction des Bâtiments Municipaux: 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 50D.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres par procédures simplifiées n°8/2019 pour la réalisation des travaux d'aménagement dans deux complexes sportifs de la Municipalité de Tunis lot n°...» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 7.3.3 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 8 du CAO valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 7.3.1 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 7.3.2 du CAO.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 21 mars 2019 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 21 mars 2019 à 10h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.